

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 10 janvier 2013**

L'an **deux mille treize**, le 10 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Jocelyne GUIDEZ, Maire.  
Madame le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Etaient présents :

Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme MERCIER, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS

Formant la majorité en exercice

Madame le Maire lit les procurations :

M. BERTHOT	à	M. HIVERT
M. da SILVA	à	Mme TACHAT
Mme CANTAREL	à	M. GELE
Mme du CAURROY	à	Mme LOUISY LOUIS
M. BOYER	à	Mme GUIDEZ
Mlle BLET	à	Mme GILLY
Mme GREZES	à	M. HURTAUD

Absente : Mme FIRON

Mme YVE est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a signées en vertu de la délégation qui lui a été attribuée :

2012-048- De louer un logement communal 3, rue des Ecoles

2012-049- De signer le marché d'élaboration du Bulletin Municipal avec la société PERI GRAPHIC

2012-050- De signer un contrat de maintenance avec la société NATURE ET DECORATION

AQUATIQUE P. RIGOLET pour un montant de 2 701,64 € TTC sur deux années

2012-051- De louer un logement communal – 4ter, rue Racary

2012-052- De signer un contrat de maintenance de l'installation téléphonique de la Mairie avec

La société IMAKYS support et Services pour 36 mois -un montant annuel de 956,80 € TTC

2012-053- De signer un contrat d'engagement avec l'association CAP MUSIC pour un montant de 950,00 € TTC

**1/ - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN SUPERIEUR DE L'ORGE (SIBSO)  
RAPPORTEUR : Mme GUIDEZ**

Le Préfet a entériné le regroupement des trois syndicats (SIVSO – SIRA – SIA du Val-St-Cyr), ceci équivaut à la création d'un syndicat. Il nous faut donc désigner nos représentants appelés à siéger au Comité Syndical afin que celui-ci puisse à son tour élire son bureau.

Dans cette attente la Présidence par intérim est assurée par le doyen d'âge, Monsieur Claude VANNIER RUHIER Maire du Val-Saint-Germain.

Il est proposé que les délégués du SIVSO voient leur fonction reconduite au SIBSO.

A noter que le SIBSO comprend quatre nouvelles communes adhérentes : Saint-Maurice-Montcouronne, Vaugrigneuse, Le Val-Saint-Germain et Saint-Cyr-Sous-Dourdan. Ces deux dernières ne traitent pas leurs eaux usées sur la station d'Ollainville, c'est techniquement très difficile voire impossible.

Le SIBSO devra prendre en charge des travaux de rénovation de la station située au Val-Saint-Germain.

Par ailleurs, beaucoup de travaux sont à prévoir pour atteindre les objectifs de remise en état écologique de la rivière Remarde. Le SIBSO débutera par l'effacement des ouvrages.

Monsieur Jean-Pierre DELAUNAY informe d'ores et déjà que des modifications de statuts du SIBSO seront nécessaires dans le courant de l'année, pour la compétence assainissement.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,**

DESIGNE :

- M. Jean-Pierre DELAUNAY	Délégué Titulaire
- M. Jean-Pierre LOCHARD	Délégué Titulaire
- Mme Jocelyne GUIDEZ	Déléguée Suppléante
- M. Bernard CAMBIER	Délégué Suppléant

**Vote : approuvé par 22 voix :** Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme du CAURROY, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

**Et 4 abstentions :** Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

**QUESTIONS DIVERSES**

- La balayeuse municipale est en fonction.
- Prochain Conseil Municipal le Jeudi 21 février 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h49.

Le présent extrait affiché à la porte de la Mairie exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1987.

Le Maire

Jocelyne GUIDEZ